COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 décembre 2007 (convocation du 10 décembre 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, DEDIEU Carole, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain M. MAMERE Noël à M. DANE Michel M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 21 décembre 2007

POLE OPERATIONNEL Direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité

N° 2007/0883

Marché n° 05/266U - Signalisation lumineuse des car refours - Fourniture d'appareillages de commande - Avenant n°1 - Avenant de transfert - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la Société SAGEM COMMUNICATION, par marché sur appel d'offres n° 05/266U la fournit ure d'appareillages de commande nécessaires à l'équipement en feux des carrefours sur son territoire.

Ce marché a été conclu pour une durée de 4 ans à compter du 22 décembre 2005, date de sa notification et pour un montant minimum de 500 000 € HT et un montant maximum de 2 000 000 € HT.

Par courrier en date du 1^{er} août 2007, le titulaire a fait part à notre Entreprise Publique que, dans le cadre de l'adaptation de la Branche Communication à l'organisation juridique du Groupe Safran, il a été convenu que les activités « Haut Débit » et « Communication Mobile » de Sagem Communication, seraient filialisées par métier.

A l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de Sagem Communication qui s'est tenue le 31 juillet 2007, le transfert de l'activité « Haut Débit » de Sagem Communication s'est réalisé au profit d'une filiale détenue à 100%, dénommée « **Sagem Communications** » par la voie d'un apport emportant les effets d'une transmission universelle de patrimoine, inscrite au RCS PARIS sous le numéro 440 294 510.

Après vérification des pièces justificatives, la Société SAGEM COMMUNICATIONS apporte les mêmes capacités techniques et administratives pour réaliser les prestations prévues au marché. Il y a lieu de conclure un avenant pour transférer le marché n° 05/266U sans modification des autres clauses contractuelles, à la Société SAGEM COMMUNICATIONS.

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pièces justificatives sont consultables par les élus communautaires à l'Hôtel de la Communauté à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- entériner le projet d'avenant et autoriser Monsieur le Président,
- à signer cet avenant,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 JANVIER 2008

PUBLIÉ LE : 15 JANVIER 2008

M. ALAIN DAVID